

Parcoursup.fr

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

- **L'exhaustivité : Parcoursup vous permet de découvrir toutes les formations supérieures, y compris en apprentissage qui sont reconnues par l'Etat, c'est-à-dire contrôlées. Plus de 21 000 formations référencées**
- **La simplicité : Parcoursup simplifie vos démarches pour vous permettre de vous concentrer sur votre projet**
Parcoursup, c'est une procédure dématérialisée avec 1 calendrier unique et 1 seul dossier à constituer.
- **La liberté de choix : Parcoursup vous permet de choisir les formations qui vous intéressent**

Vous formulez vos vœux sans les classer. Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 1er juin 2023.

Ce n'est pas Parcoursup qui choisit votre affectation : les responsables des formations examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez.

- **La transparence, parce que c'est utile pour vous permettre d'affiner votre projet et d'estimer vos chances**

Toutes les formations publient sur Parcoursup leurs critères d'analyse des candidatures. Parcoursup vous garantit la possibilité de demander à la formation dans laquelle vous n'avez pas été admis les motifs de la décision prise.

- **L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure, pour vous aider**

Vous n'êtes pas seuls face au choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation. Si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs vous proposent un accompagnement pour vous aider.

- **La prise en compte de votre profil pour plus d'égalité des chances**

Parcoursup met en œuvre des actions pour l'orientation des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques. Parcoursup prend en compte les situations de handicap et promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) pour favoriser la réussite des étudiants

Le calendrier 2023 en 3 étapes



1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE 2022 > JANVIER 2023

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2023 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2023** : **plus de 21000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de scolarité.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 7500 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr)

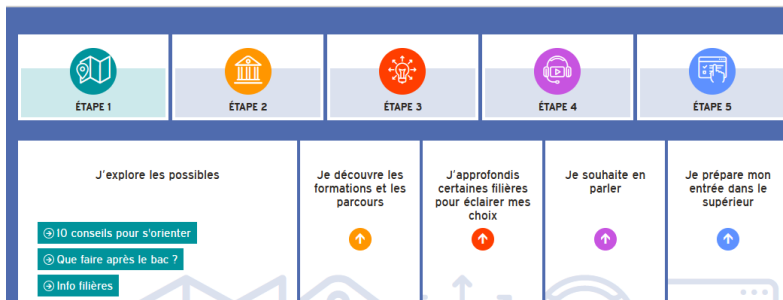
Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations en apprentissage**

Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation : les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les admis dans la formation en N-1, les frais de scolarité, les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études...

Des outils pour préparer votre projet d'orientation

5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur



La capture d'écran montre l'interface de recherche des formations Parcoursup. Elle comprend :

- Une barre de recherche avec le texte : "Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple 'licence chimie Toulouse' ou 'pass Limoges'".
- Un bouton "Effacer les filtres".
- Un message : "Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.".
- Des filtres à gauche :
 - Types d'établissement** :
 - ☐ 11432/ 11590 : Etablissements Publics
 - ☐ 4891/ 4892 : Etablissements Privés
 - Apprentissage** :
 - ☐ 4193/ 4263 : Formations en apprentissage
 - ☐ 12436/ 12727 : Formations hors apprentissage
 - Types de formation** :
 - ☐ 8347/ 8893 : BTS - BTSA -
- Des résultats de recherche :
 - CFA-CCIV (Poitiers - 86)** : BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage. Places : 45.
 - Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78)** : BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières. Taux d'accès : 49%. Places : 15.
 - CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18)** : BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage. Places : 25.
- Un bouton "Découvrir en vidéo comment rechercher une formation" en haut à droite.
- Une carte de France à droite avec des points rouges indiquant la localisation des formations.

Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'OniseP sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

LE BON REFLEXE : S'INFORMER, SE RENSEIGNER



Live Parcoursup :

Programme à retrouver sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons virtuels avec conférences thématiques

Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil Parcoursup)

2

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 9 mars 2023 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

À noter pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

- le projet de formation motivé
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)
- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

3

1^{er} Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

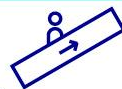
JEUDI 1^{er} JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 15 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte.
Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



L'Exemple de Charlotte élève de terminale

➔ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 1er juin, elle prend connaissance des décisions des établissements



2. L'Exemple de Charlotte élève de terminale

- ➔ Le 10 juin, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT « G », vœu maintenu en attente :



- Charlotte accepte la proposition d'admission au BUT « G ».
- Elle renonce donc au BUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le BUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT « G » une fois les résultats du bac connus.

- **Prendre connaissance du calendrier 2023**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- **Ne pas attendre la dernière minute** pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- **Echanger au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur** : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- **Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 18 janvier 2023** et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, pensez à diversifier vos vœux** en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr **et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert (à partir du 18 janvier 2023) : 0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils